



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-73447>

Département(s) de publication : **30**

Annonce n° **24-73447**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Beaucaire

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public de la fourrière automobile

Description : Délégation de service public de la fourrière automobile

Identifiant de la procédure : 357c16e0-3daa-4d64-a570-eab6776aa3a8

Identifiant interne : 2023-DSP-02

Principales caractéristiques de la procédure : La délégation de service public sera conclue pour une durée de 5 ans, à compter du 1er juillet 2024 ou à la date à laquelle elle sera rendu exécutoire si celle-ci est postérieure. En tout état de cause, le présent contrat arrive à échéance le 30 juin 2029. Le Délégrant, pour l'exécution du service de la fourrière municipale peut mettre à disposition du Délégataire, moyennant une redevance annuelle, un terrain communal clos, d'une superficie de 1 050 mètres carrés sis : Chemin de Saint Joseph à BEUCAIRE, éclairé, clos, équipé d'un portail coulissant motorisé et d'une caméra vidéo de protection, reliée au centre superviseur urbain. Ce terrain a reçu un agrément préfectoral des installations de fourrière en date du 3 février 2021 pour une durée de 5 ans, jusqu'au 3 février 2026. En cas de mise à disposition du terrain, le délégataire s'engage à payer la redevance due au délégant avant le 1er décembre de chaque année. La mise à disposition du terrain aura pour unique activité la délégation de service public de la fourrière automobile. Aucune autre destination ne pourra être faite du terrain. L'exploitation de la fourrière consiste à l'enlèvement et à la garde des véhicules suivants :- véhicules de tous tonnages, en infraction avec le Code de la Route et tout arrêté de Police en matière de circulation ou de stationnement, dès lors que les dits véhicules compromettent la sécurité des autres usagers, la conservation des voies et de leurs dépendances, leurs utilisations normales et ceux, en application des articles L.325-1 à 325-12 et R325-1 et suivants du Code de la Route ;- véhicules accidentés, volés ou classés "épaves"

constituant une gêne ou un danger dans les lieux publics ou privés. Dans ce dernier cas, les frais pourront être pris en charge par le requérant et maître des lieux uniquement ; - véhicules faisant l'objet d'une mesure judiciaire.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50118110 Services de remorquage de véhicules

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : Sur le territoire de la Commune de Beaucaire

Ville : Beaucaire

Code postal : 30300

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Informations complémentaires : La délégation de service public sera conclue pour une durée de 5 ans, à compter du 1er juillet 2024 ou à la date à laquelle elle sera rendu exécutoire si celle-ci est postérieure. En tout état de cause, le présent contrat arrive à échéance le 30 juin 2029. Le Délégrant, pour l'exécution du service de la fourrière municipale peut mettre à disposition du Délégataire, moyennant une redevance annuelle, un terrain communal clos, d'une superficie de 1 050 mètres carrés sis : Chemin de Saint Joseph à BEUCAIRE, éclairé, clos, équipé d'un portail coulissant motorisé et d'une caméra vidéo de protection, reliée au centre superviseur urbain. Ce terrain a reçu un agrément préfectoral des installations de fourrière en date du 3 février 2021 pour une durée de 5 ans, jusqu'au 3 février 2026. En cas de mise à disposition du terrain, le délégataire s'engage à payer la redevance due au délégrant avant le 1er décembre de chaque année. La mise à disposition du terrain aura pour unique activité la délégation de service public de la fourrière automobile. Aucune autre destination ne pourra être faite du terrain.

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 350,000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot :** LOT-0001

Titre : Délégation de service public de la fourrière automobile

Description : Délégation de service public de la fourrière automobile

Identifiant interne : 2023-DSP-02

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50118110 Services de remorquage de véhicules

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Sur le territoire de la Commune

Ville : Beaucaire

Code postal : 30300

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 22/05/2024

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 80

Critère :

Type : Prix

Description : Intérêts présentés par les aspects financiers (Comparaison du DQE)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Beaucaire

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Beaucaire

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Ville de Beaucaire

Organisation qui exécute le paiement : Ville de Beaucaire

Organisation qui signe le marché : Ville de Beaucaire

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 350,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Beaucaire

Numéro d'enregistrement : 21300032600016

Adresse postale : Service marchés publics Place Georges Clémenceau

Ville : Beaucaire

Code postal : 30390

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Adresse électronique : pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr

Téléphone : 0466591006

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nîmes

Numéro d'enregistrement : TRIBUNAL

Adresse postale : 16 Avenue Feuchères CS 88010

Ville : Nîmes

Code postal : 30941

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nîmes@juradm.fr

Téléphone : 0466273700

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 035e2d68-42e4-4e00-90eb-4199943507fe - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/06/2024 à 15:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/06/2024